

4 octobre 2024  
Communiqué de Presse

## **Nomination de nouvelles rues à Anderlecht : hommage à deux figures féminines emblématiques**

**La commune d’Anderlecht annonce la nomination de deux nouvelles rues, honorant ainsi Lucette Decroly et Jeannine Burny, deux femmes marquantes du patrimoine culturel et social Anderlechtois. Un pas supplémentaire pour renforcer la reconnaissance et la visibilité des femmes dans l’espace public, tel que souhaité par la commune d’Anderlecht. Le baptême de ces deux rues aura lieu ce 8 octobre.**

### **Allée Lucette Decroly**

Une nouvelle voie a été aménagée entre la rue Walcourt et le quai de Biestebroeck, dans le quartier de La Roue. Cette rue portera désormais le nom de “Allée Lucette Decroly”, en hommage à Lucette Decroly, Directrice de la Médecine scolaire et Co-fondatrice du Centre de Santé Mentale “l’Equipe”. Lucette Decroly a consacré sa vie à l’amélioration de la santé mentale et scolaire des enfants.

Cette nouvelle allée a été aménagée dans le cadre d’un projet ambitieux visant à construire quatre tours résidentielles comprenant respectivement 23, 26, 26 et 72 appartements, une école maternelle, une école primaire et plusieurs commerces, renforçant ainsi le dynamisme et l’attractivité du quartier de La Roue.



### **Rue Jeannine Burny**

La rue Jeannine Burny, est une rue existante devenue domaine public située près du Drève Olympique. Jeannine Burny, figure familière du microcosme littéraire belge, a déployé passion et énergie pour faire (re)connaître et aimer l'œuvre de Maurice Carême (1899-1978). Elle fut la secrétaire mais aussi la muse du poète, pour ensuite devenir présidente de la « Fondation Maurice Carême », qui fête ses 45 ans cette année. La mission de la fondation est d'assurer et promouvoir la diffusion continue de l'œuvre de Maurice Carême ainsi que l'étude de celle-ci et de la personnalité de son auteur.

La rue Jeannine Burny symbolise la jonction avec le boulevard Carême, renforçant ainsi le lien entre ces deux figures littéraires.

### **Cérémonie de baptême des rues**

La cérémonie de baptême des rues aura lieu le 8 octobre 2024. À 14h, un dévoilement de plaque et un discours auront lieu à la rue Jeannine Burny, suivi à 14h30 par un dévoilement de plaque et un drink à l'allée Lucette Decroly.

La commune d'Anderlecht invite tous les citoyens à se joindre à cette célébration pour découvrir ces nouvelles rues et rendre hommage à ces femmes qui ont marqué notre histoire.

